
DESCRIPTION HISTORIQUE
DE LA FÊTE
DE SAINT JEAN-BAPTISTE
A ALLANCHE,

Par M. Jules Benoid.

La fête de saint Jean-Baptiste est célébrée le 24 juin.

Dans les montagnes de la haute Auvergne, c'est l'époque la plus belle de l'année : alors la terre, parée de sa robe verte et fleurie, repose agréablement l'œil satisfait du laboureur ; elle lui montre tous ses trésors, et lui promet bientôt une source de bien-être, récompense de ses pénibles travaux.

Quel moment de l'année plus favorable pour fêter le précurseur du sauveur du monde ? L'aspect pur et serein du ciel dispose à la joie, et élève l'âme aux sentiments onctueux de la prière.

Beaucoup d'églises se sont placées sous la protection de saint Jean-Baptiste. La fête patronale, chaque année, vient rappeler aux souvenirs des fidèles la mission apostolique du fils de Zacharie et d'Elisabeth.

Jean quitta le désert l'an 29 de la naissance du Christ, pour aller prêcher au monde la venue du Messie. Il purifia par le baptême ceux qui vinrent à lui, et les eaux du

Jourdain lui servirent pour le fils de Dieu lui-même. Le nom de Baptiste lui fut donné en commémoration du remède qu'il appliquait aux plaies morales de l'homme, et que la foi du chrétien a conservé comme un besoin à sa vie spirituelle et comme le premier signe de la fraternité chrétienne.

Le caractère religieux est le seul que l'on rencontre d'ordinaire dans les cérémonies des fêtes patronales ; aussi j'ai été toujours frappé du mélange de cérémonies religieuses et de la pompe royale et guerrière quise trouve dans la manière de célébrer la fête de saint Jean-Baptiste dans la petite ville d'Allanche.

Aujourd'hui, la splendeur de la fête a beaucoup perdu ; c'est, dit-on, la conséquence de la civilisation, qui, dédaignant les choses du passé qui n'amuse plus, vient mettre à la place la sécheresse de l'individualité. Je me sou mets, si l'on veut, à cette conséquence fâcheuse des siècles civilisateurs, mais c'est chose bonne à faire que de ne point laisser entièrement tomber dans l'oubli les souvenirs de ce qui a préparé long-temps les joies cordiales de nos pères ; l'image de leur piété peut également renfermer la preuve de l'énergie de leur courage, et démontrer à la génération présente que l'amour de la patrie vibrerait aussi dans leurs cœurs. Cet assemblage de force virile et de douce piété dans la célébration de la fête de saint Jean à Allanche, a donc perdu dans mon esprit le caractère de paradoxe, lorsque j'ai lu le passage que je transcris plus bas, dans l'*Histoire des guerres de religion en Auvergne*, par M. André Imberdis, tome 1^{er}, chap. 3^{me}, pages 214 et 215 (1574-1576) :

« Près d'Aurillac, les huguenots s'étaient emparés des
» forts de Jiou, d'Yolet et de Saint-Etienne.

» Ils firent des tentatives sur Allanche, appelée Al-

» *bantia* par les titres anciens (1). Cette ville faisait partie
 » du duché de Mercœur, et en fut démembrée en faveur
 » de la maison de Dienne de Cheyladet. Elle échappa aux
 » protestants par la belle défense de son gouverneur,
 » Gabriel de Gouzel, sieur de Lavenal. Cet homme vail-
 » lant fit fermer les portes de sa petite résidence, et
 » méprisant offres et menaces, il résista avec un mâle
 » courage à tous les assauts dirigés contre ses faibles

(1) *Albantia*. Cette dénomination romaine s'approprie très-bien au manteau de neige qui couvre long-temps ce pays, et dont le séjour, aux dires traditionnels des anciens, a progressivement diminué.

Loca albentia, lieux blancs, et plus tard Allanche du mot *Avalanche*, chute de neiges, masses de neiges.

Il me semble donc que Chabrol, dans ses *Coutumes locales de l'Auvergne*, a commis une erreur, sur la foi d'Aymar de Piganiol de la Force, historien mort à Paris en 1753, en donnant pour racine de la dénomination de ce lieu, le mot ancien *Alantia*, Allanche, dénomination que Piganiol tire, dit Chabrol, d'un os de la hanche de saint Jean-Baptiste qu'il prétend y être conservé.

Cette supposition, qui n'a aucun sens local, qui déterminait cependant la dénomination d'usage employée par les Romains pour désigner les lieux, ne rapproche nullement le mot *Alantia* des termes latins *anca*, *coxa*, *coxendix*, qui veulent dire hanche, et n'a pas même le mérite d'une tradition reconnue. Car l'opinion répandue, en admettant, ce qui ne peut être, que ce lieu n'a été dénommé que lorsque la fête de saint Jean-Baptiste s'y est établie, consiste à prétendre que la relique qui repose dans un tombeau en pierre, fermé par deux portes et une grille en fer, contient le sang de saint Jean, et la cérémonie religieuse qui se pratique toujours, et qui a pour effet de figurer par du vin le sang de saint Jean-Baptiste, donne toute vérité à cette dernière croyance.

L'église possède, il est vrai, une seconde relique qui renferme un très-petit os, mais rien n'indique à quelle partie du corps de saint Jean cet os appartenait. Cette relique, d'ailleurs, est moins ancienne que la première, et il est authentiquement reconnu qu'elle vient du Saint-Siège.

Il n'est pas sans intérêt de rétablir des points historiques accrédités par des écrivains de l'Auvergne d'un mérite incontestable.

» remparts. Sa conduite électrisa ses compagnons d'ar-
 » mes : ils jurèrent de s'ensevelir sous les ruines de la
 » cité plutôt que de capituler. La place fut battue en
 » brèche, attaquée sans relâche nuit et jour. Les assail-
 » lants s'étaient même établis dans des hangars qui flan-
 » quaient les dehors de la principale porte; ils avaient
 » comblé deux fossés qui en défendaient l'approche. Dans
 » cette position avantageuse, un dernier effort pouvait
 » devenir funeste à Allanche; Gouzel le comprit et le
 » prévint. Ayant rapidement élevé un contre-mur, il pro-
 » fite d'une nuit pluvieuse et obscure, fait une sortie
 » impétueuse, surprend l'ennemi, lui tue beaucoup de
 » monde et le force à lever le siège le lendemain. Henri III
 » lui conféra en récompense de ce fait d'armes, que
 » Charles IX avait appris avec indifférence, des lettres
 » de noblesse datées de Saint-Maur-les-Fossés.»

Cette action de bravoure que je viens de rapporter, fait le plus grand honneur à Gabriel de Gouzel et à ses compagnons d'armes. La gloire du gain d'une bataille n'appartient pas entièrement au chef courageux de la troupe. L'énergie de son âme serait impuissante, si elle ne trouvait de l'écho dans ceux qui l'entourent. Sans doute, la résolution du gouverneur d'Allanche ne fut pas téméraire; il connaissait la bravoure de la population qu'il commandait, et le succès le plus brillant répondit à son attente. Ce fait d'armes mérite d'être classé parmi les plus beaux des guerres de l'Auvergne, et l'histoire du pays doit être fière d'en rappeler le souvenir. La place de cette courte notice était donc légitimement marquée dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne*.

Allanche, petite ville de 1,000 à 1,200 habitants, chef-lieu de canton, est à deux myriamètres de Murat, son arrondissement. On ne trouve pas dans cette petite ville

des traces profondes de la domination féodale. Ce *Mandement* du duché de Mercœur, qui avait pour chef-lieu la ville d'Ardes, ne paraît avoir été démembré de Mercœur en faveur de la maison de Dienne de Cheyladet, qu'à la fin du seizième ou au commencement du dix-septième siècle. Cela résulte évidemment de l'état de la province d'Auvergne qui fut dressé en 1637 par M. de Mesgrigny. A cette époque, Allanche faisait encore partie du duché de Mercœur (*Tablettes hist. de l'Auv.*, 1842, pag. 145 et 176). La maison, décorée du nom de château, ayant appartenu à la famille de Cheyladet et à ses descendants, est un assemblage de constructions de forme égale aux autres constructions de la ville, et disgracieusement pratiquée. Tout le goût du propriétaire s'était mis en dépense pour créer une belle plantation à l'est de la maison, où le seigneur féodal de fraîche date avait voulu établir la façade principale de son château (1).

(1) Le *parterre* du seigneur, longeant toute l'étendue de la ville, forme aujourd'hui plusieurs jardins, et a servi d'emplacement pour construire quelques maisons. La seule partie au sud qui peut donner une idée de ce que pouvait être la beauté de cette plantation séculaire, appartient à M. Louis Bonnet, notaire, membre du conseil général, gendre de M. Benoid (de Ribes), qui en avait fait l'acquisition et qui l'avait soigneusement conservée.

La vaste maison, ou le vaste château a été dépecé de la même manière que les jardins. Les descendants de la famille de Cheyladet, entièrement perdus pour le pays, l'ont également vendu à différents propriétaires. L'administration communale en a acquis la plus grande partie. Elle trouve, dans l'emplacement qu'elle possède, le logement de la brigade de gendarmerie, celui de l'instituteur communal, la salle de la mairie et le prétoire de la justice de paix.

La lime du temps, dont la trempe est inaltérable, avait rongé les rouages de l'ancienne horloge placée à l'église. Depuis long-temps, l'on vivait sans que l'oreille fût frappée du passage rapide des heures, mais cet état de somnolence publique a cessé lorsque la

La position géographique de ce pays contribue à rendre son climat âpre et rigoureux. Cette contrée est dominée au sud-ouest par le Cantal, et au nord-ouest par le Mont-

ville a pris possession de l'ancienne demeure du seigneur, vers l'année 1825. Elle fit alors l'acquisition de l'horloge qui surmonte aujourd'hui la maison commune. Il est juste de dire qu'elle fut aidée, dans cet achat, par les deniers de madame Joannès, née Magne, famille qui a fourni un membre à l'ancien corps des procureurs de la sénéchaussée de Riom.

L'antique et courageuse *Albantia* n'est plus garnie de ses portes et de ses remparts, qui consistaient dans un double mur pratiqué dans le mur intérieur des maisons qui formaient l'enceinte de la ville; il existe cependant encore quelques vestiges de ces murailles, qui furent complètement élevées en vertu des lettres octroyées le 7 mai 1444 par le roi Charles VII à l'évêque d'Alby, seigneur d'Allanche (1).

La porte principale était la porte de Saint-Jean, située au sud de la cité. Elle était bâtie solidement et formait deux arceaux en pierres disposés à recevoir une double porte. Un escalier conduisait au sommet de cette porte, qui était dominée par l'image sculptée de saint Jean. Cette porte a été complètement détruite dans l'année 1810 ou 1812. Un des coins de la maison située à l'ouest de la rue repose encore sur la base d'un des pilastres de la porte. L'on a ménagé dans ce pilastre une niche pour l'image de saint Jean-Baptiste, et tous les ans, à la procession de ce saint, cet endroit est un lieu de station pour chanter son hymne.

La porte du nord était dédiée à la sainte Vierge; elle était bâtie en forme de petite chapelle. Un arceau en fermait l'issue intérieure, qui communiquait avec la rue par-dessous la chapelle. La messe était officiée dans cette chapelle, et plus tard, elle a servi longtemps de salle de mairie. Cette petite construction était sur la même ligne que les maisons qui touchent les premières au champ de foire. Elle touchait aussi à un emplacement appelé *Lagouzer*, où je n'ai jamais vu de construction. Depuis que l'on a détruit la porte de la Sainte-Vierge, on a pratiqué également dans le mur de clôture de cet emplacement, qui forme un jardin appartenant à M^{me} veuve Vigouroux, une niche pour l'image *de la mère de Dieu*. La destruction de cette chapelle peut remonter à 1820 ou 1825.

(1) Cette pièce, dont l'original a été communiqué à l'auteur des *Tablettes historiques de l'Auvergne*, se trouve transcrite dans le tome 3, page 99.

Dore. Aujourd'hui elle est complètement dégarnie de bois, si ce n'est au sud, où existe une petite forêt de sapins. Cette courte topographie des lieux démontre que l'air froid

L'administration municipale a été longue à déblayer les matériaux des fondements de cette petite citadelle élevée par la piété des habitants de cette cité valeureuse.

Je n'ai point vu, de mon temps, par quels moyens trois petites issues qui se trouvent à l'est de la ville étaient fermées à l'invasion subite de l'ennemi ; les traces d'une construction ancienne de défense n'existent que dans un des coins de la maison de M. Feydin-Mathonnière, juge de paix.

La porte à l'ouest est encore existante. Une seule issue avait été pratiquée de ce côté de la ville, naturellement défendue par des rochers au bas desquels coulent les eaux d'une petite rivière produisant avec abondance la truite, un des poissons les plus délicats.

L'église, bâtie à l'extrémité du nord-ouest de la ville, est un monument dont le style paraît devoir se classer à une époque architecturale de transition. Elle date du XII^e au XIII^e siècle, si on compare son genre d'architecture avec les observations de M. Mallay, architecte à Clermont, sur les églises romanes et romano-byzantines de l'Auvergne. L'intérieur se compose de trois nefs. La voûte de la nef principale est à plein cintre et sans arêtes, si ce n'est au fond de cette même voûte, qui repose sur des piliers presque carrés, dans lesquels sont engagées à chaque face des colonnes rondes. Les entrées des chapelles des nefs latérales sont en arceaux ogivaux. La voûte du chœur est un rond point qui supporte le clocher à flèche. Cette partie de l'église avait, il y a quelques années, un caractère tout monacal ; il a été dégagé de ses grilles. On comprend la disposition qui avait été donnée à ce lieu, lorsqu'on sait qu'Allanche possédait un prieuré de religieux de l'ordre des Bénédictins. Le monastère était bâti au nord de l'église, et non loin des fondements de l'ancien prieuré, si ce n'est sur les fondements mêmes. Les dames religieuses de Saint-Joseph ont élevé, il y a environ 20 ans, une maison de cet ordre.

L'opinion que saint Robert, abbé, a bâti l'église d'Allanche me paraît erronée. Moreri enseigne que, par ordre de son évêque diocésain (de Langres en Champagne), et du légat du Saint-Siège, Robert sortit de son monastère avec une sainte colonie de vingt religieux et fonda l'abbaye de Citeaux, en Bourgogne, en 1098. Il

règne la plus grande partie de l'année sur l'état atmosphérique du pays. Il m'est donc permis d'en conclure que l'énergie de ses habitants, à une époque de guerre per-

mourut le 17 avril 1110, à Molesme, en Bourgogne, dont il avait été abbé et où il était retourné. Il n'est point dit que le pieux abbé porta ses pas en Auvergne, et il est plus rationnel de croire que ce monument religieux, comme plusieurs autres de la province, dont il se rapproche beaucoup par son architecture, est l'œuvre du temps et des efforts successifs de la piété chrétienne.

Le cimetière était au sud de l'église, dans l'espace restreint qui se trouve entre les maisons et l'église. Les inhumations, dans cet emplacement, ont cessé en 1839. Le cimetière a été placé ailleurs plus convenablement. C'est un acte de bonne administration, que l'on doit aux soins du maire de cette époque, M. Bertrand, notaire, décédé dans un âge peu avancé. Cette administration doit également se féliciter d'avoir changé la fontaine, qui, auparavant, placée au milieu de la rue, gênait la circulation.

Je viens de parcourir la ville primitive ; les constructions qui sont hors de cette enceinte sont évidemment postérieures à la création de cette ancienne bourgade. Une chapelle en l'honneur de saint Eloy avait été bâtie dans le faubourg de ce nom, sur le chemin du village de Maillargues. Le bâtiment de cette chapelle, qui se remarque par deux petites fenêtres et sa porte en arceaux existe encore. Ce saint lieu sert aujourd'hui de maison d'exploitation rurale. Son toit abrite également la timide colombe. C'est, je crois, le premier colombier et le seul qui existe à Allanche. Cette ancienne chapelle appartenait à la maison Beaufiles-Fayet, représentée aujourd'hui par M. de Laroche, directeur de la poste aux lettres. Un pont en pierre, jeté sur la petite rivière dont j'ai déjà parlé, établit la communication entre les deux faubourgs du sud. Celui de droite, en aval de la rivière, a été incendié complètement vers l'année 1805.

Rien n'est oiseux dans l'histoire d'un pays ; en rattachant à la chaîne du passé les temps intermédiaires, c'est donner à l'avenir un fil conducteur.

M. Chabrol, que j'ai déjà cité, ajoute, dans ses *Coutumes locales* : « M. de Lavolpilière, natif et curé d'Allanche, a fait imprimer, » en 1688, des sermons et des ouvrages de piété. » Il est juste de constater, pour l'honneur du pays, que, depuis cette époque, le nombre des hommes d'intelligence s'est accru dans son sein. Allan-

manente devait être en rapport avec les rigueurs du ciel brumeux et froid qui les entourait. J'espère prouver par la simple narration des cérémonies de la fête de saint

che a été le berceau de deux hommes qui ont su s'élever aux dignités éminentes de la société moderne. M. l'abbé de Pradt est né à Allanche, dans la maison qu'habite M. le docteur Farradèche-Chaubasse. M. de Pradt, mort à Paris, il y a quelques années, à l'âge de 79 ans, a été successivement aumônier de l'empereur Napoléon, évêque de Poitiers, ambassadeur à Varsovie, archevêque de Malines et grand chancelier de la Légion d'honneur. Il a parcouru la carrière d'un publiciste distingué, et il était doué d'un esprit de conversation rare et d'une facilité d'élocution pleine d'attrait. Le second, M. Ganilh, avocat, ancien tribun, ancien député, mort à la même époque, à Paris, fut auteur de quelques ouvrages estimés en matière de finances et d'économie politique. Cette petite ville a également fourni trois conseillers à la cour royale de Riom, MM. Armand, Farradèche de Grosmont et Daniel. Ce nom est encore dignement représenté à la cour par M. Charles Daniel, son fils. Elle compte dans les rangs de l'armée, le capitaine Marsaint, officier de la Légion d'honneur, et M. Jarry, chevalier du même ordre, et capitaine du génie de 1^{re} classe.

L'accroissement de la population d'Allanche est peu marqué. L'émigration annuelle de ses habitants en détermine un grand nombre à se fixer dans les pays où ils exercent leur industrie. Paris est principalement le lieu où ils suivent péniblement la fortune, qui cependant n'est pas ingrate pour tous. Cette partie de l'Auvergne n'a point dégénéré, sous le rapport de la ténacité d'esprit de ses habitants; elle est riche par ses marchés, ses foires, ses bestiaux et surtout par l'argent que sa population rapporte de ses campagnes. Plusieurs maisons bourgeoises n'ont plus de représentants, et quelques autres vont bientôt finir; mais de vieilles souches sont encore vigoureusement entées sur de jeunes sujets qui donnent au pays l'espérance de trouver des hommes qui vieilliront à sa prospérité future; pour moi, si mes destinées ont dû s'accomplir ailleurs, je n'en suivrai pas moins avec intérêt ses chances de prospérité; ma vie durant, sur cette terre, reposeront mes souvenirs les plus sacrés, ceux qui sont toujours chers au cœur bien fait de l'homme.

Le maire, M. Catinau, administrateur d'un sens droit, mérite bien de son pays, en donnant tous ses soins à l'entretien du che-

Jean-Baptiste, dont la fondation n'est déterminée par aucun monument historique, que la vertu guerrière était éminemment sentie par la population de cette petite cité. Je crois cette voie sûre ; mon opinion s'appuie sur les cérémonies principales qui se sont continuées jusqu'à nos jours, et que je considère comme des traditions vivantes et non interrompues des temps immémoriaux.

A peine la douce chaleur du soleil de mai avait-elle ranimé la nature long-temps comprimée par l'hiver, que les habitants d'Allanche ouvraient leurs cœurs aux joies de la fête de saint Jean. Un impôt pesait irrémissiblement sur tous les transports de bois qui arrivaient sur le marché de la ville ; ainsi, pendant plus d'un mois, la bûche de saint Jean était exigée comme un droit acquis à la cité. Le bûcher était religieusement conservé pour allumer les feux de Saint-Jean, signe symbolique tout à la fois de la lumière dont il était le précurseur et de la joie du monde dont il annonçait la délivrance.

Nous touchons à la veille de la fête.

Trois personnages principaux doivent figurer dans toutes les cérémonies : ce sont le *Roi* et ses deux officiers supérieurs le *Porte-épée* et le *Porte-enseigne*. Le titre de chacun d'eux est connu depuis la fin de la dernière fête, où ils ont reçu les insignes de leur qualité. Jadis, une tente en feuillage était dressée devant la porte du roi ; elle était conservée tout le temps de la fête.

min correspondant à la route de l'Allagnon, et dont le tracé a commencé vers l'année 1835. Cette route, qui pourrait être classée avec avantage au nombre des communications principales de la France, est l'artère de vie de deux cantons sur trois qui composent l'arrondissement de Murat, et il est indubitable que la justice et le temps viendront en aide aux efforts incessants qui doivent être faits pour doter largement le pays de cette voie précieuse de communication, praticable à toutes les époques de l'année.

Le soleil tombe à son déclin ; et bientôt le son des tambours et des fifres annonce que la fête commence. Le son des cloches se marie à ces fanfares, et appelle les fidèles à l'adoration de la relique de saint Jean exposée à leurs yeux.

Alors, dans un temps que j'ai vu, un cortège partait de l'église, musique et tambours en tête. Ce cortège se composait du curé en habit de ville, du maire et des membres de la fabrique ; il se rendait au domicile du roi, qui, la couronne à la main, prenait place en tête du cortège, le porte-épée à sa droite et le porte-enseigne à sa gauche. L'on se rendait à l'église, et là, au milieu de la population entière, l'hymne de saint Jean était entonnée :

Ut queant laxis resonare fibris,
Mira gestorum famuli tuorum,
Solve polluti labii reatum,
Sancte Joannes, etc., etc.

La musique reprenait l'air majestueux de la strophe de l'hymne de saint Jean-Baptiste, que d'une voix unanime tous les assistants venaient de chanter.

La prière finie, on quittait l'église, et la joie mondaine venait à la suite.

Des feux étaient allumés dans tous les quartiers de la ville ; la musique ouvrait la marche, et la *danse* commençait. Le roi, en tête, donnait le bras à la femme, à la fille ou à la sœur du premier magistrat de la cité, qui, par réciprocité, rendait le même honneur à la femme qui tenait de plus près au roi. Tout le monde suivait sur un seul rang, et l'on visitait les feux, en faisant le tour de la ville. Au devant des portes des principaux habitants, des tables étaient dressées sur le passage de la *danse*. Le linge blanc et les verres proprement rincés dé-

terminaient souvent à accepter des mains de la servante de la maison un verre de vin qu'elle offrait gracieusement. Le cortège accompagnait le roi chez lui et la cérémonie cessait.

Reconnaissons dans ce bon accueil de la fête commune l'union franchement cordiale de nos pères.

Le lendemain, à l'aube du jour, le roulement du tambour et le son des fifres rappelaient les cœurs aux plaisirs de la fête.

La matinée n'était pas perdue.

Ce jour aussi était beau pour le jeune homme qui naissait à la virilité et à qui l'âge permettait d'être reçu GARÇON; il distribuait des rubans à ses camarades, et dès ce moment il prenait rang parmi eux.

Cette admission du jeune homme dans les rangs de ceux qui avaient déjà ce titre, n'est pas futile à mes yeux. Je trouve, dans ce fait, la tradition de l'homme qui prenait rang parmi les défenseurs de la patrie, et cette pensée se lie rationnellement à la cérémonie toute chevaleresque qui vient à la suite.

A dix heures les tambours battent le rappel et parcourent la ville en tout sens; bientôt de nombreux cavaliers débouchent sur différents points, et vont se réunir au devant de la maison du roi.

Lorsque la troupe paraît assez nombreuse, le roi monte à cheval.

Le garde champêtre, également à cheval, le sabre à la main, au lieu de la hallebarde de l'archer du vieux temps, ouvre la marche du cortège; le représentant du bon ordre, l'administrateur de la cité a toujours une place dans ces cérémonies joyeuses et guerrières.

Le maire précède le roi; l'écharpe nationale remplace la robe magistrale du consul, et le roi et ses deux offi-

ciers forment le front de la nombreuse cavalerie qui marche à leur suite.

Le cortège se met en mouvement au son des tambours et des fifres ; il fait le tour de la ville , sort par la porte du sud , et s'élanche dans le chemin qui conduit à Vernols , petite commune éloignée d'Allanche d'un myriamètre.

Vernols possède aussi une relique de saint Jean.

La troupe se rend à l'église de ce petit village ; le roi met pied à terre ; le prêtre le reçoit à la porte et l'introduit dans le chœur de l'église.

La messe est célébrée. Après cette cérémonie religieuse, et à l'issue de la procession , que le roi et sa troupe suivent à cheval, les cavaliers, sous le commandement de l'officier porte-épée, s'exercent à la course et se disputent l'honneur du plus agile.

Les rubans, trophée de la victoire, flottent à la tête du cheval victorieux, et alors les cavaliers, plus fiers encore, attendent impatiemment le signal du départ.

Le signal donné, la troupe se met en marche, et bientôt cette cavalerie sainte, enseigne déployée, se dessine dans le ciel bleu de la crête de la montagne située à l'ouest d'Allanche, qu'elle parcourt rapidement, aux regards attentifs de la foule, qui attendait avec impatience cette apparition désirée.

Le tambour bat, la troupe s'approche, elle touche aux murs de la ville, et elle fait son entrée par la porte du nord avec le même ordre que lorsqu'elle est partie.

La fin du jour est consacrée aux cérémonies religieuses. La procession de saint Jean-Baptiste se fait au milieu d'un concours nombreux d'assistants, et la statue du Saint est promenée pieusement dans l'enceinte de la ville.

Je néglige à dessein de parler des repas splendides dont la fête de saint Jean était l'occasion et des bals élégants

qui en étaient la suite, il y a quelques années. Ces éléments de fête de la civilisation moderne n'étaient pas connus lors de la fondation des réjouissances publiques de la fête de saint Jean-Baptiste; je craindrais, à bon droit, de nuire à mon sujet, en détournant l'esprit de l'énergique frugalité des vieux temps.

En tout, il faut à l'homme une halte.

Les fondateurs de tout ce que je décris se l'étaient réservée. La fête de saint Eloy fut choisie pour séparer le premier jour des réjouissances du second, que je décrirai bientôt. La messe solennelle de saint Eloy est toujours célébrée un lundi, lendemain de la fête principale de saint Jean.

Si je considère l'œuvre de saint Eloy, j'en tire la conséquence que le choix de ce Saint avait pour source une pensée profondément sage, et qui tendait à prouver que le travail pouvait sanctifier et conduire aux plus hautes dignités.

En effet, saint Eloy a vécu dans le septième siècle; ses ouvrages d'orfèvrerie lui valurent une grande réputation, et il travailla particulièrement à des châsses pour y mettre les reliques des Saints. Son mérite l'éleva à l'épiscopat de Noyon, et le roi Dagobert le fit son trésorier. Ce saint est fêté par les ouvriers, et de la célébration de sa fête il pouvait également ressortir cet utile enseignement pour le peuple, que même au milieu des plaisirs, le travail ne doit pas être oublié.

Le mardi est le second jour de fête.

C'est un malheur, lorsque la Providence n'accorde pas un beau jour. Cette épreuve est rude et sensible pour la jeune fille qui a rêvé si long-temps la fête du *Pré*.

• Le *Pré* est une propriété de la ville, située sur le revers de la côte et disposée de manière à être aperçue

entièrement de toute la partie ouest de la cité, qui forme la galerie lointaine des spectateurs.

Le roi se rend au Pré avec la même pompe guerrière que lorsqu'il a visité la petite commune de Vernols. Il se forme de plus des groupes nombreux qui, au son de la musette, se rendent à pied au rendez-vous commun.

Le violon et le hautbois y trouvaient jadis leur place; mais gardez-vous de suivre isolément la bande joyeuse! l'épithète railleuse et satirique de *Rabi*, mot dont l'origine m'est inconnue, vous serait cruellement et mille fois adressée par ceux qui stationnent sur le passage.

Rabi vous apprendrait que l'herbe du Pré de saint Jean ne doit être foulée que par deux cœurs unis, ou par l'armure des cavaliers.

Lorsque le roi et sa nombreuse escorte sont arrivés au but de leur course, les tambours et les fifres se placent en tête de la troupe, qui fait majestueusement le tour du Pré.

Les cavaliers alors s'arrêtent, et les danses commencent. Plusieurs heures sont ainsi passées en danses et en prix de course. Enfin, le signal du départ est donné par la distribution d'un pâté coupé par morceaux et jeté parmi les danseurs.

Je n'ai pu m'expliquer cette distribution de comestible que comme un signe de munificence royale.

Le roi monte à cheval, fait de nouveau le tour du Pré, suivi de sa cavalerie, reprend le chemin de la ville, et le Pré de saint Jean devient encore désert pour une année entière. Tout rentre avec ordre, et là se termine la fête. L'esprit de l'homme se détache à regret de ses joies intérieures. Le prestige du bonheur le console quelquefois du vide qu'il éprouve dans cette circonstance; c'est ainsi qu'en quittant le pré de saint Jean, l'homme du peuple

arrachait une poignée d'herbe en lui attribuant la puissance de préserver sa personne et ses propriétés du tonnerre, de la grêle et des autres fléaux du ciel. Ce signe d'heureux présage se plaçait au chapeau. Ces idées superstitieuses n'ont plus de crédit.

Une dernière cérémonie avait lieu également, autrefois, au retour du Pré. La royauté de la fête de saint Jean-Baptiste était concédée sur la place publique. Une table était dressée dans la partie où est située la maison de M. Saintheran, père, ancien notaire, ancien juge de la seigneurie du Baladour et fabricant dévoué, jusqu'à son décès arrivé dans un âge avancé, à l'antique fête de saint Jean (1).

(1) La seigneurie du Baladour était un démembrement de la terre de Mardogne, qui était, dit Chabrol (*Coutumes locales*), une des plus considérables de la province.

Les ruines du château de Mardogne, situé auprès du village de Joursac, canton d'Allanche, sont encore debout et surmontent les colonnes des rochers de balsate sur lesquels ce château était bâti. Cette position domine la fertile vallée parcourue par la rivière d'Allagnon.

Cette terre appartenant primitivement à Ythier de Mardogne, *Yterius de Mardonia miles*, et qui était passée successivement dans les mains de plusieurs familles nobles de la province, fut acquise par M. Dufour, lieutenant général de la sénéchaussée de Clermont. Enfin le prince de Conti en devint acquéreur le 4 juillet 1720, et la réunit au duché de Mercœur; mais il céda le tout au roi Louis XV, par contrat du 9 octobre 1770.

Le démembrement du Baladour était un fief noble, qui avait le droit de haute, moyenne et basse justice.

M. Dufour des Filles en fit la concession à la famille Benoid d'Allanche, qui en conserva les prérogatives jusqu'en 1789. A cette époque, les droits honorifiques entachés de féodalité durent disparaître, et il ne resta à la famille Benoid, représentée dans une branche par Guillaume Benoid, médecin, et dans l'autre branche par Joseph Benoid, ancien président du tribunal civil de Murat, président honoraire, et par son frère Gabriel Benoid (de

On dressait des bancs en cercle ; le maire , le curé , les fabriciens se rangeaient autour de la table , et le *prix* du roi était hautement proclamé.

Les noms du nouveau roi et de ses officiers , le porte-épée et le porte-enseigne , étaient accueillis par des acclamations unanimes de *Vive le roi !*

Les tambours et la musique répondaient à ces cris et bientôt le cortège et la foule prenaient le chemin de l'église , où l'hymne de saint Jean était chantée pour la dernière fois.

A la sortie de l'église , la *danse* avait lieu de la même manière que la veille de la fête , et les tables dressées sur vos pas étaient encore l'occasion de vous offrir le gracieux accueil de la servante de la maison , interprète toujours de la bonne amitié de ses maîtres et des souhaits du retour heureux de la fête patronale.

Cette dernière phase de la fête a cessé entièrement depuis 20 ou 25 ans , époque où l'on voulait renfermer la fête dans les cérémonies purement religieuses. Le pasteur du lieu ne se mêle plus aux cérémonies en dehors du culte. Les règles de la séparation des pouvoirs n'étaient pas connues de nos pères , et c'est avec raison , à la rigueur , que les limites de ce principe salutaire de notre nouveau droit public ont été posées par les prédécesseurs du bon et digne curé actuel , M. Barhomeuf.

J'ai revu cette fête en 1842 ; je me suis souvenu d'un passé qui fut la joie de ma jeunesse. J'ai été narra-

Ribes) , médecin , qu'un droit sur un corps de domaine , qui avait été cédé en rente foncière , sans aucuns droits seigneuriaux. Une partie de cette rente est encore servie , et repose sur un bail emphytéotique du 14 octobre 1703 et sur un titre de ratification du contrat de rente , du 17 juillet 1750.

L'écusson adopté par cette famille était une torche au milieu de deux croissants , surmontés de trois étoiles.

teur fidèle et exact. Je n'ai voulu omettre aucune circonstance ; car, selon moi, dans cette fête largement constituée, tout se lie et tout est empreint d'un cachet de virilité remarquable.

J'ai déjà dit que l'éclat de la fête avait perdu de sa splendeur. J'ai énoncé la raison pour laquelle la bourgeoisie, depuis long-temps, reste étrangère à la célébration de la fête, et semble n'assister qu'à l'enregistrement annuel de ce qui s'est fait depuis longues années.

La même indifférence n'existait pas pour la fête de saint Jean-Baptiste, dans le siècle dernier, et j'en trouve la preuve dans la lettre dont je transcris littéralement la contexture, en conservant l'ancienne orthographe.

« Monsieur,

» Au dernier voyage que Monsieur Chabrier de la Salle
» a fait à Riom, pour sçauoir l'estat de vos affaires contre
» madame de la Rochette, il conuent avec mons^r Neyraud,
» maistre musicien et joueur des instruments, pour la
» feste de St Jean de votre uille, moyenant la somme de
» cent liures pour quatre instruments, dont vous seres
» content. Il n y a qua sçauoir comme vous voullés dis-
» tribuer en aubois, ou en violons. On se rengera de la
» façon que vous vouldres ; vous sçaués que mons^r Ney-
» raud est le meilleur musicien et instrument d'Auuer-
» gne qui rengera les choses de certaine façon que vous
» seres content. Ne vous jncquietez point au sur plus
» de vos procès contre M. Dufour, laissez moi mena-
» ger la chose, et que messieurs Chabrier et Fayet de-
» meurent tranquilles. Je trouuerai toute occasion par
» le bon droit à vous faire posseder tranquillement, sui-
» uant le droit que je connois aux vns et aux autres.
» Jusqua presant, je ne crois pas de me tromper, parce

» que jen sçais lorigine. Ainsi il ne faut jamais sem-
 » presser lorsque lon est tranquille ; au sur plus je vous
 » dirai que madame de Langheac est morte femme de
 » M. le comte, qui estoit le mouuant de tous les procès.
 » Quelle chose quil arrive ne faites rien sans me parler
 » ou men donner aduis. Nous sommes asses pres pour
 » nous voir les vns et les autres et quelle composition
 » quil y aye, quelle auantageuse quelle soit vous faites
 » toujours mieux de nen rien faire sans que jay lhonneur
 » de vous en parler.

» Au reste, pour reuenir a ce que jay eu lhonneur
 » de vous dire, touchant M. Neyraud, votre M. Chabrier
 » luy auoit promis de luy faire reponce du jour dhier.
 » Cella rompt des mesures a M. Neyraud pour aller a
 » dautres endroits. Je vous demende la prefference pour
 » luy, vous le cognesses ; il est honeste homme, je ne
 » vous en dis pas dauantage et ay lhonneur destre avec
 » considération,

» Monsieur,

» Votre tres humble et tres etc. etc.

» A Riom ce 6^e

Signé PAGES.

» feurier 1728. »

On lit avec intérêt ce langage simple et cette bonne disposition d'esprit des hommes graves des temps passés, sachant mêler les affaires sérieuses avec la pensée des plaisirs des fêtes qui étaient alors nationales pour chaque localité.

C'est à vingt-cinq lieues de distance qu'il fallait prendre les *joueurs d'instruments*, ce qui prouve qu'à cette époque du siècle dernier, l'art musical était encore peu répandu en Auvergne.

M. Pagès, signataire de la lettre du 6 février 1728, était

procureur à la sénéchaussée de Riom. Son fils a été avocat distingué et ensuite procureur général à Riom. Son petit-fils occupe aujourd'hui, près la même cour, le siège de président de chambre (1).

Cette lettre était adressée à Monsieur Benoid, conseiller du roi, *docteur en médecine*, seigneur du Baladour, à Allanche. Je reproduis cette adresse comme un fait historique, qui démontre que le travail de l'intelligence cultivée a pu, dans tous les temps, s'allier avec les distinctions sociales et marcher de pair avec les titres honorifiques de l'époque.

M. Benoid était l'aïeul du docteur Benoid, pour lequel le numéro du journal *la Haute-Auvergne*, du 9 avril 1842, a consacré quelques mots nécrologiques dans les termes suivants :

« Le docteur Benoid, doyen des médecins du Cantal, » est décédé à Allanche, le 3 de ce mois, à l'âge de 80 » ans. Il avait été reçu docteur en médecine à Montpel- » lier, le premier juin 1783. Bon médecin, il a pratiqué » avec succès pendant 59 ans.

» L'art de la médecine était ancien dans la famille » Benoid. L'aïeul du docteur Benoid était médecin en » 1697; Guillaume Benoid, son père, a été reçu médecin » à Montpellier, le 4 juin 1741.

» M. Benoid ne laisse qu'un fils, qui appartenait au » parquet du tribunal de Gannat, et qu'une ordonnance » royale, toute récente, vient d'appeler aux fonctions » de juge d'instruction près le même siège. »

(1) M. Pagès vient d'être nommé député de Riom, en remplacement de M. de Chabrol-Volvic, ancien préfet de Paris.